

Transfert de capital et impulsion productive dans les activités des pêches au Gabon

Présentation

Les échanges économiques entre le Reste du monde et le Gabon se déroulent dans un contexte de changements rapides et permanents (mutations des structures économiques, du rôle des acteurs, des croyances...). Le choix entre les modes de coordination des activités sociales (Types de marchés- modes d'organisation, processus de décisions) s'est révélé délicat et s'est effectuée de façon chaotique pour la partie gabonaise. En effet la priorité donnée à la recherche des résultats purement quantitatifs au lendemain de l'ouverture vers l'extérieur a déjoué toutes les initiatives devant enclencher la dynamique économique au GABON.

Le qualitatif sur lequel devaient s'appuyer ces initiatives a été tout bonnement évacué des préoccupations des initiateurs. Ce choix exprime la priorité accordée à la recherche du profit et ce- au détriment de l'aménagement supportable de l'écosystème gabonais entier. Le biais ainsi introduit dans le processus de prise de décisions en vue d'une allocation optimale des ressources s'est répercuté variablement selon les secteurs d'activité. La logique actuelle de marché a eu donc pour effet une sélection des champs d'investissement et se traduit par des acquisitions des moyens de production souvent inadaptés aux conditions de leur utilisation.

En ce sens, les modalités récentes d'acquisition ou de réhabilitation du surcapital (i.e. effort de pêche démobilisé) dans les activités de pêche dans le "NORD" offre un exemple intéressant pour analyser le transfert de capital et ses conséquences sur les activités de pêche d'un pays du "SUD". On utilisera dans cet article le point de vue de l'économie des Organisations. Le concept d'organisation offre une meilleure appréhension des "ratés" dans l'exécution des projets économiques retenus au GABON[1]. En effet, le transfert du capital suppose une opportunité à exploiter pour les offreurs et parfois un manque à gagner certain pour les acquéreurs de bateaux selon la rentabilité qui est faite des équipements.

Dans le cadre des activités de pêche, les causes de la surcapitalisation dans le Nord ont reçu pour explication majeure une utilisation inappropriée des moyens d'exploitation par rapport à la ressource. La destination de ces équipements dans le Sud, en particulier au Gabon et l'absence des études sur les potentialités réelles de la ressource (le poisson). Incitent donc à la prudence quant à la mise en œuvre de ce capital. Notre observation s'explique par le départ en nombre des navires du golfe de Guinée pour l'océan indien (départ dû à la fois à la raréfaction de la ressource, aux contraintes administratives liées à l'accès dans la pêcherie et aux nouvelles possibilités de pêche de thons notamment dans l'Océan Indien), et par la rotation forte des entrées et sorties des navires localement[2] (voir tableaux ci-dessous),

Années	Pêche Fraîche				Congélateurs					
	Chalutiers		Ligneurs		Chalutiers		Chalutiers crevettiers		Crevettiers	
	entrée	sortie	entrée	sortie	entrée	sortie	entrée	sortie	entrée	sortie
1973	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
1974	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1974	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-
1978	5	3	5	-	-	-	6	1	-	-
1979	1	-	-	-	-	-	2	-	6	-
1981	3	-	1	3	-	-	8	2	2	-
1982	1	-	1	-	-	-	1	4	-	4
1983	4	3	3	2	-	-	2	-	1	-
1984	5	3	7	-	1	-	-	1	1	-
1985	-	1	4	1	-	-	-	-	1	-
1986	1	4	-	4	2	-	-	-	-	-

Source : Scet-Agri. (1987), Schéma directeur des Pêches maritimes au Gabon. (Pans).

Années	Nombre d'armements	Entrées	Sorties
1973	4	1	-
1974	6	2	-
1975	5	-	1
1978	8	4	3
1979	8	-	-
1981	10	3	1
1982	12	7	5
1983	15	3	-
1984	11	-	4
1985	12	4	3
1986	10	-	2

Source : Scet-Agri. idem.

Dans le Nord. le rythme d'émergence des effets { dont la restructuration de la profession } liés a la sortie des bateaux face à des facteurs de production maîtrisables diversement, a été progressif. Dans le Sud. la fragilité des milieux marins, en terme de chaîne planctonique et zooplanctonique. en plus de l'hostilité marquée des fonds au Gabon par exemple. conjuguée à un effort de pêche soutenu tendent à accélérer l'apparition de tels effets- et ont suscité des politiques d'aménagement de pêches parcellaires.

Ces observations nous ont donc conduit à nous poser la question du poids des intervention extérieures dans le déroulement des actinies socio-économiques au Gabon en particulier sous la forme de transfert de capital, afin de mesurer l'étendue récrite de l'impulsion productive, et donc le déclenchement d'un processus de structuration économique véritable,

Les modèles de Développement d'abord timides dans les années 1940/50. plus nets dans les années 1960/70. et en dépit de leur fléchissement depuis le milieu des 1980. ont auréole leurs initiateurs et ce, malgré leur faible portée au niveau de leur application.^{3[3]} Mais la réalité conduit a s'interroger sur !es mérites de tels modèles et sur leur validité dans le cadre des systèmes économiques considérés. Il suffit de songer à l'Algérie avec "les industries –industrialisantes ". à l'Afrique Subsaharienne avec les usines clés en mains, aux tentatives agricoles exacerbant Ses conflits ethniques, ou bien encore aux champs pétrolifères. théâtres d'affrontements entre les puissances économiques.

Aujourd'hui la redéfinitions des priorités de Développement remet en cause les choix économiques assis sur le "Développement endogène intégré", "le Développement polarisé" ou bien encore sur "les modèles structuralistes", avec une réelle prise en compte du rôle Joué par le "Secteur informel. Même si ce qualificatif est déroutant pour des acteurs dont pourtant les actions cadrent parfaitement avec les formes actuelles des économies de l'Afrique subsaharienne.

Ce bilan largement négatif des modèles de Développement tentés dans le Sud et notamment en Afrique subsaharienne avec une logique de marché omniprésente incite à la prudence dans les modalités actuelles de reconversion des bateaux au Gabon. Ce bilan constitue le reflet de !a volonté universelle d'uniformiser des signes dont l'intériorisation s'est révélée **en deçà des** résultats attendus de ces modèles.

Ainsi comment dans ce contexte de remise en question de la logique de marché devait-on réellement prétendre à un transfert de capital réussi si l'on continue à minorer le rôle joué par les acteurs économiques dans des milieux où les croyances objectivées ne font que s'établir? C'est pour éclairer ce décalage entre les attentes des apporteurs des capitaux et celles des utilisateurs effectifs des bateaux que nous tenions de mesurer l'impulsion productive dans le Sud. à partir de l'expérience de ce transfert de bateaux au Gabon.

Dans cet article nous nous intéressons donc à la réhabilitation du capital démobilité dans le Nord et aux conditions socioculturelles de ce transfert de capital au Gabon.

1- Réablitation de capital démobilité dans le nord

Nous nous limitons au cas séduisant de la Communauté Economique Européenne (CEE) depuis devenue Union Européenne (UE) dans sa volonté d'aménager la ressource (le poisson) face à des stratégies d'exploitations des plus variées, dues à la

diversité des situations des pays membres et de prendre en compte les implications de l'augmentation de l'effort de pêche de sa Zone Economique Exclusive (ZEE).

De plus l'UE s'est lancée dans une politique des négociations des accords des pêches avec des pays tiers dont le Gabon en 1988. Ainsi près de 54 navires de l'UE des différents métiers (thoniers palangriers) peuvent pêcher dans la ZEE du Gabon. Aussi nous présentons dans cette section Successivement les procédures de transfert de capital et les effets réels de ce mouvement technologique,

1 1-*Les Procédures de Transfert de Capital.*

La notion de transfert de capital diverge selon la définition adoptée. Le Commissariat Général au Plan (France) souligne que le terme de technologie implique la prise en considération "des informations, de compétences, des méthodes des services et l'outillage dans la mise en œuvre d'une technique donnée" Une telle approche de la technologie suppose qu'une technique recouvre deux aspects, "une dimension quantitative" (équipements- brevets- licences). et "une dimension qualitative" plus complexe à évaluer (somme des connaissances et d'expériences pratiques, y compris le savoir-faire).

Ainsi nous entendons par "transfert de technologies " a la fois "vente ou la communication d'une technique" et "la totalité du processus qui doit aboutir au profit de l'acheteur à la maîtrise complète de la technique en vue de la fabrication et de la commercialisation du produit". L'expression de "transfert de techniques" (qui découle de celle de technologies). renvoie aux opérations de cession ou d'achat de brevets, de concession de licences, a la coopération technique (activité d'études, de conseil, d'assistance, et d'ingénierie)4[4]

Dans cet article nous parlons de transfert de capital pour prendre en compte et à la fois les deux aspects de processus et de finance qui sont au cœur des échanges technologiques entre pêcheurs opérant au Gabon et leurs fournisseurs. Aussi le transfert de bateaux au Gabon s'entend uniquement comme l'acquisition des moyens de production, Celle-ci se fait selon les orientations économiques de l'investisseur individuel ou collectif. et les achats les plus nombreux s'opèrent sur le marché d'occasion. Sur 40 navires recensés en 1986. les 2/3 sont des bateaux de seconde mains, ayant donc déjà fait leur carrière en Occident5[5] C'est en ce sens que nous parlons de réhabilitation des bateaux au Gabon-

1-2-*Portée des Effets Réels de ce transfert de Capital.*

Les conditions naturelles et administratives peu favorables aux acheteurs de bateaux souvent anciens amènent à nuancer la portée réelle de ce transfert de capital. En effet en analysant le poids de l'investissement total et sa répartition par métier nous nous rendons compte que les gains tirés des acquisitions des bateaux de seconde mains sont très variables-

Au Gabon, on rencontre quatre types de pêches : la pêche industrielle. la pêche semi-industrielle. la pêche spécialisée et la pêche artisanale. La pêche industrielle correspond à la pêche au chalut, la pêche semi- industrielle à la ligne. la pêche spécialisée à la crevette dont les prises sont destinées à l'exportation, et la pêche artisanale qui inclut la pêche maritime côtière et la pêche artisanale continentale. Ainsi la pêche au chalut représente 43% de quantités débarquées, la pêche à la ligne avoisine 4%. la pêche à la crevette atteint 9.9%. la pêche maritime côtière 39%. la pêche continentale 5,8%.

Globalement donc la pêche industrielle au sens large au Gabon représente 54% de la production et la pêche artisanale 44.8%. Statistiquement la pêche industrielle élargie est décrite dans le tableau ci-dessous :

Années	Pêche Fraîche			Congélateurs		
	Chalutiers	Chalutiers Crevettiers	Ligneurs	Chalutiers	Chalutiers Crevettiers	Crevettiers
1973	9	-	-	-	-	-
1974	10	-	-	-	-	-
1975	11	-	-	-	-	-
1978	8	-	3/5	-	8	-
1979	10	-	5	-	8	6
1981	8	2	3	-	4	17
1982	9	2	4	-	4	10
1983	10	2	3/5	-	6	11
1984	12	2	12	1	5	12
1985	11	2	15	1	5	13
1986	8	-	11	3	5	13

Source : Scet-Agri. idem

Ce tableau donne le nombre de bateaux depuis 1973. En 1986- il y a 40 navires en service tous métiers confondus. Nous donnons le coût total d'acquisition des bateaux avant dévaluation du FCFA en 1992.

- 1 - Chalutiers de pêche fraîche 2.2 millions FCFA
- 2 - Chalutiers congélateurs pour le seul poisson. 1.250 millions FCFA
- 3 - chalutiers crevettes congélateurs travaillant le poisson et ta crevette 2 milliards FCFA,
- 4 - Chalutiers crevettes congélateurs purs 2 milliards FCFA,
- 5 - les cordiers 3 millions FCFA,

Ces chiffres ^{6[6]} sont ceux du marché d'occasion; neufs, les navires coûtent parfois le triple de ces prix. Par exemple les chalutiers crevettiers purs coûtent 6 milliards FCFA ou les chalutiers congélateurs pour le poisson 3.750 milliards FCFA, et les chalutiers de pêche fraîche 16 milliards FCFA,

Globalement, les fournisseurs parviennent à reconverter leurs bateaux, pourtant retirés de l'exploitation pour vétusté et pour obsolescence. Le coût de l'investissement global est donc de l'ordre de 5.millards FCFA pour l'ensemble des

acquisitions des navires d'occasion en 1986. Ainsi les chalutiers congélateurs représentent près de 80% du total du coût des bateaux acquis. L'explication majeure réside dans le matériau utilisé pour leur fabrication et aussi dans l'origine du pays du fournisseur et dans l'âge des engins de pêches.

Pour les propriétaires des bateaux, la reconversion d'un équipement ancien est donc plutôt réussie : par contre pour les acquéreurs de bateaux, les gains tirés de leur exploitation sont toujours en deçà des prévisions et varient d'un exploitant à un autre. Les armements peuvent être des unités mixtes. Les formules les plus courantes sont celles dites : mixtes gabonais 80/20. mixtes extérieurs/Etat 49/51. (régime d'exploitation plus courant dans la pêche fraîche). Les autres types d'armements sont entièrement gabonais ou étrangers. Des armements à capitaux uniquement français ou coréens sont gérés selon le régime des sociétés de droit gabonais.

En somme, les exploitants des bateaux au Gabon sont confrontés à un ensemble d'écueils dont les plus importants sont les charges fixes tells qu'elles sont libellées dans les tableaux ci-dessous :

	1978	1980	1984	1984
	13/14 m 150cv (14 h)	15m 143 cv (14 h)	14m 150cv (20 h)	16m 350 cv (30 h)
Valeurs exprimées en % du total des charges				
Carburant/lubrifiant	6	14	18	20
Salaires	42,5	44	36	34
Entretien coque	12	12	12	12
Entretien moteur Entretien	7	2	5	5
Matériel de pêche	1	2	3	3
Assurances	3,5	6,5	3,5	3,5
Glace	4,5	6	7	6,5
Appâts	1,5	3,5	7	6,5
Taxes et droits	5,5	5,5	2,5	2,5
Autres frais	16	4.5	6	7
Total	100	100	100	100

Source : Scet-Agri. Idem

	1984	1984	1978	1984	1984
	Patron confirmé	Patron moyen	Patron confirmé	Unité Type en Europe	Unité commercial Dakar
Valeurs exprimées en % du total des charges					
Carburant/lubrifiant	26	33	18	23	18
Salaires	30	20	33	40	22
Entretien coque	14	16	15	9	12
Entretien mécanique	8	11	9	6	10
Entretien matériel navig-	2	2	1	1,5	2
Entretien matériel pêche	4	5	4	4	8
Emballage	-	-	-	-	-
Glace	5	5	7	6	8
Assurances	3	3	3	2,5	5
Taxes et droits	1	1	3,5	3	5
Divers	5	4	6,5	4	10
Total	100	100	100	100	100

Source • SCet-Agri. Idem.

Ces chiffres fixes concernent les charges de l'armement d'atelier à terre, d'organisation de mareyage, de fabrication de glace. Ces charges peuvent atteindre 30% du total de coût d'exploitation de chaque société. Les différences des charges entre les métiers sont trop peu importantes de l'ordre de 2 à 5 points.

Les obstacles les plus courants qui se muent en contraintes concernent les infrastructures portuaires. A Libreville par exemple le port Môle ne peut accueillir de navires à tirant d'eau de plus de 4m.; 50% de son aire étant occupée par des navires arrêtés, ce qui oblige les navires entrant dans le port à attendre plus longtemps avant déchargement. L'éclairage public est aussi déficient : les unités congélatrices intérieures ou égales à 30m ne peuvent accéder aux quais.

D'autre part les équipages de la pêche industrielle sont à majorité formés d'étrangers - ce qui entraîne un surcoût non négligeable en particulier pour les armateurs à petite assise financière, et dont les unités nécessitent plus de réparations et enregistrent des temps morts élevés.

En outre l'administration gabonaise a révisé sa politique de soutien aux pêcheurs. Si en 1979 ce soutien était de l'ordre de 20 FCFA pour un produit valant 42 FCFA pour chaque navire, près de 50% en 1985 aujourd'hui il n'est plus que de 10 FCFA pour un produit valant 152 FCFA. Parallèlement le dégrèvement accordé par les

douaniers au titre de la taxe complémentaire spécifique est passé de 8 FCFA/1 à 1 FCFA⁷.

A ces facteurs d'ordre administratifs et techniques s'ajoutent des éléments d'ordre naturel qui concernent la potentialité de la ressource et l'état de l'écosystème en général. Cet ensemble des contraintes affectent lourdement la rentabilité des navires- nous pouvons dire que le transfert de capital est moins fructueux pour les acheteurs de bateaux de façon générale- même si la tendance à l'acquisition des bateaux neufs a un rendement nettement plus élevé amène à **nuancer** notre observation. En somme, le principal biais de l'aménagement des pêches au Gabon réside dans l'absence de synergie financière susceptible de pallier à la faiblesse de moyens en capitaux. A ceci s'ajoute le manque de politique douanière cohérente capable d'accompagner facilement le code d'investissement gabonais actuel. pourtant d'application souple.

2- Les conditions socioculturelles et transfert de capital au Gabon.

Les effets de transfert de capital plutôt timorés en ce qui concerne l'impulsion des activités de pêches doivent être restitués dans un cadre plus vaste des Processus des Décisions et de l'Allocation des de la ressource et prendre en compte la définition des objectifs de mise en valeur et la surveillance de l'état de l'écosystème dans son ensemble. Pour comprendre le décalage enregistré au Gabon entre ces deux objectifs principaux, il faut cerner la logique de coordination qui est en jeu dans ce pays et qui influe directement sur les choix économiques.

Pour ce faire- et ce après avoir présenté le recentrage Besoin- Exploitation par rapport à une logique de marché, nous apportons un éclairage sur les incidences des décisions dans le déroulement des activités des pêches au Gabon.

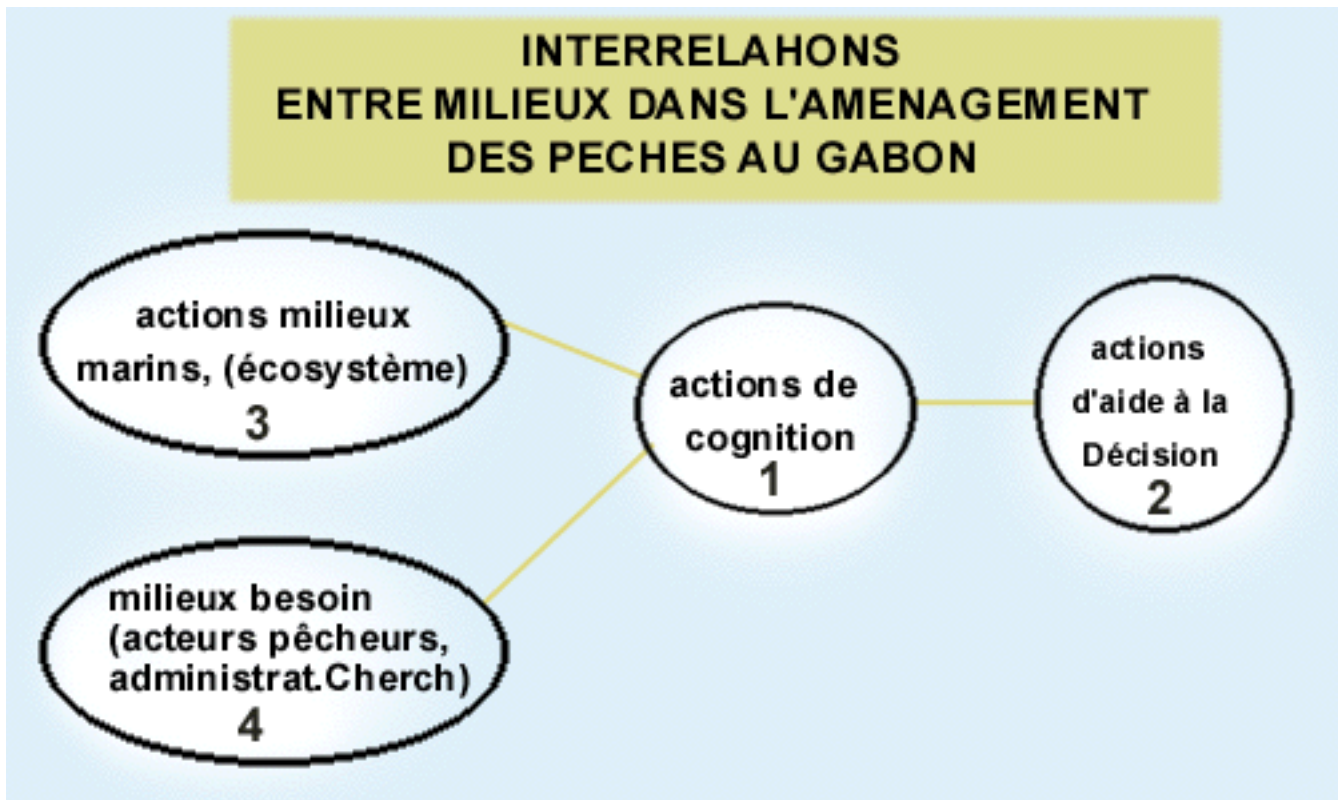
2-1-Recentrage Besoin-Exploitation Halieutique.

La croyance, selon laquelle le Gabon est "un pays riche", est source de toutes les dérives qu'on enregistre dans ce pays. Sur le plan économique, le constat qui se dégage est que l'on se livre à une interprétation dissonante de modèles économiques d'inspiration néoclassique⁷[7]. Une analyse raisonnée de la branche pêche au Gabon devrait supposer une étude des interrelations entre les agents économiques et institutionnels de leurs modes d'organisation et d'intervention, de leurs projets voire de l'impact du système et des orientations de politiques économiques.

L'aménagement des pêches au Gabon devrait impliquer une étude par espèce et par biotope. Ces études par espèce sont essentielles pour définir les facteurs qui influent sur l'accessibilité et la variabilité de chaque espèce et conduire à une définition de stratégies d'exploitation de la ressource. Parmi ces facteurs nous relevons le caractère saisonnier de concentration de la ressource- les migrations des espèces en durée et: en intensité selon les années, la variabilité annuelle importante des conditions hydrologiques favorables le long des côtes gabonaises, la structure des populations avec un taux élevé de jeunes de petite taille. Face à ces écueils, la production estimée des pêches est de l'ordre de 7500 à 150000 tonnes/an et la production actuelle avoisine 39500 tonnes toutes espèces confondues.

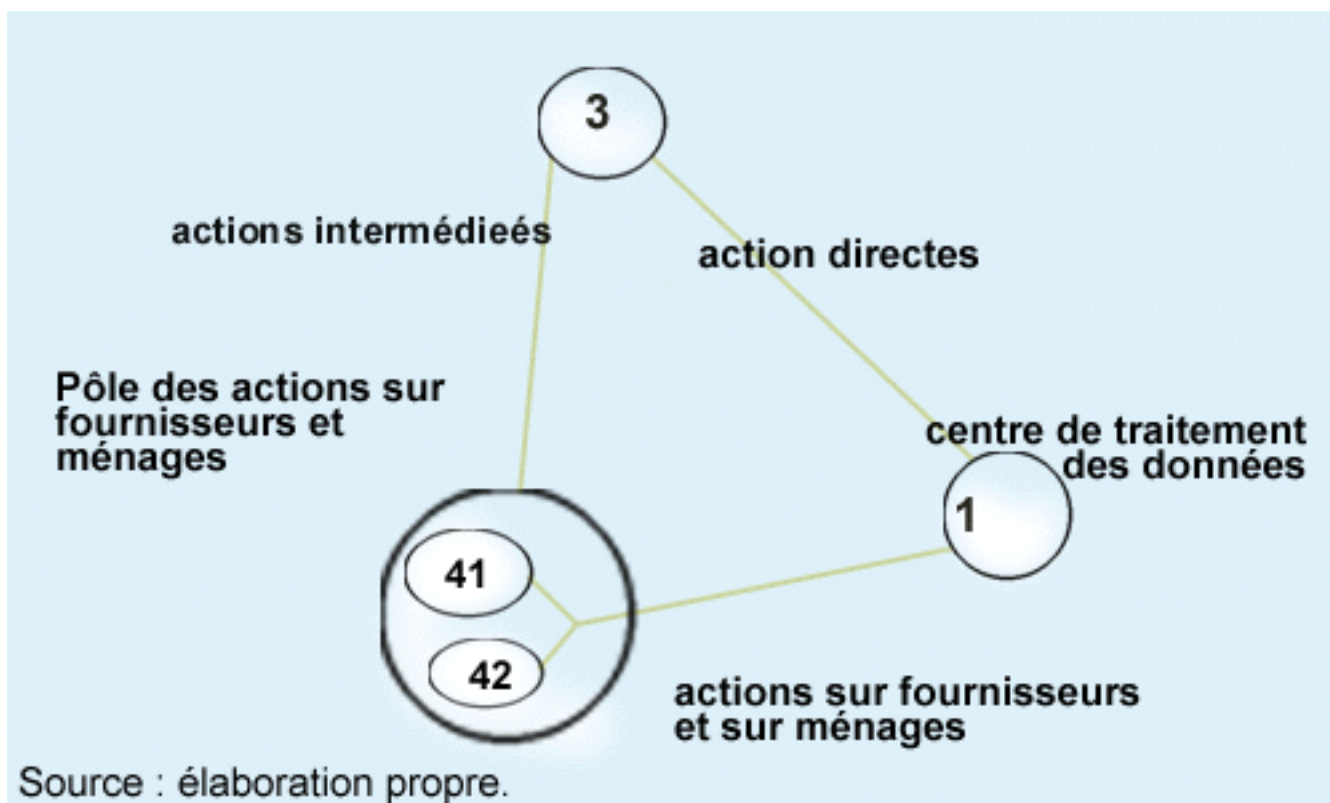
Aussi à titre d'illustration le schéma ci-dessous nous éclaire sur le processus de décisions socio-économiques au Gabon.

INTERRELAHONS ENTRE MILIEUX DANS L 'AMÉNAGEMENT DES PÊCHES AU GABON.



Source: élaboration propre.

Ce schéma a le mérite de synthétiser les processus de décisions tels qu'ils sont perçus actuellement au Gabon. En matière d'acquisition des moyens d'exploitation de ressources, les acquéreurs ne prennent pas en compte les finalités de différentes formes de pêches autres que celle de la rentabilité. La pêche artisanale par exemple joue davantage un rôle social qu'économique. De là- l'intérêt sociotechnique pour tout investissement au sens ou l'achat des outils d'exploitation (hors bord. engins divers de pêche) devait viser l'amélioration des conditions de travail et de vie des artisans- pêcheurs la non prise en compte de ces finalités tend à nuire à l'appréhension des stratégies des différents acteurs impliqués dans Ses activités de pêche au Gabon. Cela tient au fait que généralement les acteurs économiques partent de la sphère (1) à la sphère (2) avant d'interpréter la sphère (4) pour agir sur la sphère (3). de là les implications suivantes :



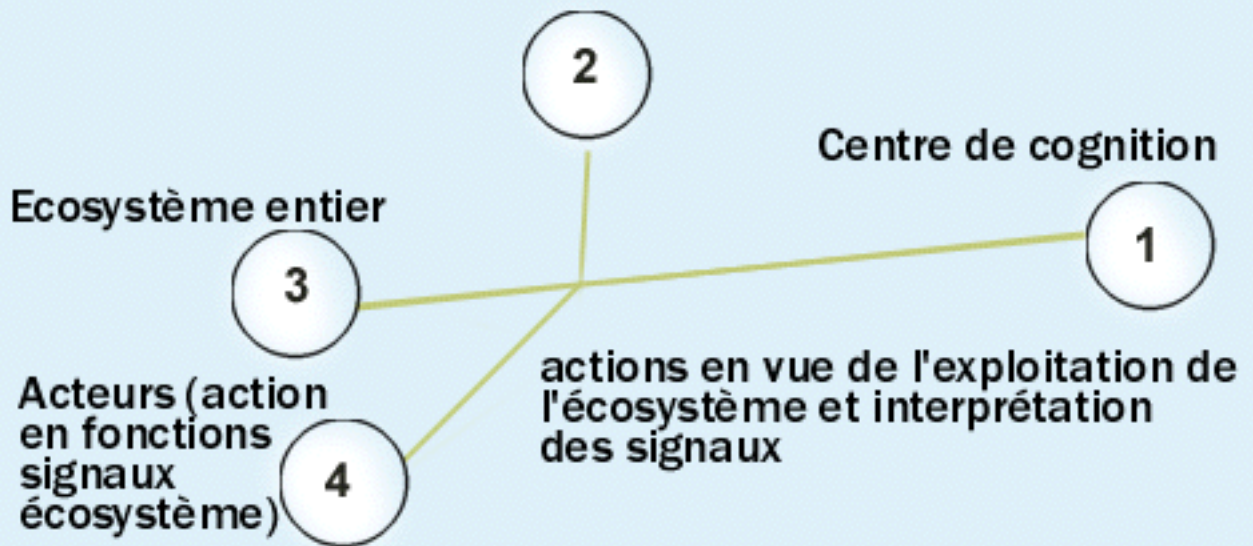
Source : élaboration propre.

Ce schéma indique que l'analyse des besoins ne vient pas des signes domestiques mais d'une approche spontanée de l'état de l'environnement socio-économiques saisi comme un marché potentiel, Puisqu'il existe une demande potentielle de produits de la mer- compte tenu des productions modestes artisanales. U importe donc de réajuster l'offre.

Il s'ensuit une acquisition de bateaux supplémentaires qui peut conduire a un effort de pêche inconsidéré qui se traduit par des problèmes non seulement de réalisme économique, au sens où les bateaux achetés ne répondent pas aux normes actuelles d'exploitation de la biomasse mais surtout de mise un œuvre de moyens non proportionnels à l'état de la ressource. C'est moins la logique de marché. au sens de la recherche d'une exploitation optimale de la ressource qui est en cause mais le processus, de détermination de décisions.

Aussi nous accordons une attention plus grande à la logique organisationnelle compatible avec un univers où la mutation de croyances (au sens de transformation de logique de production) est en train de s'établir. La logique de coordination par l'organisation peut se présenter au Gabon telle que nous l'envisageons au travers du schéma ci-dessous .

Pôle Administration et Etat

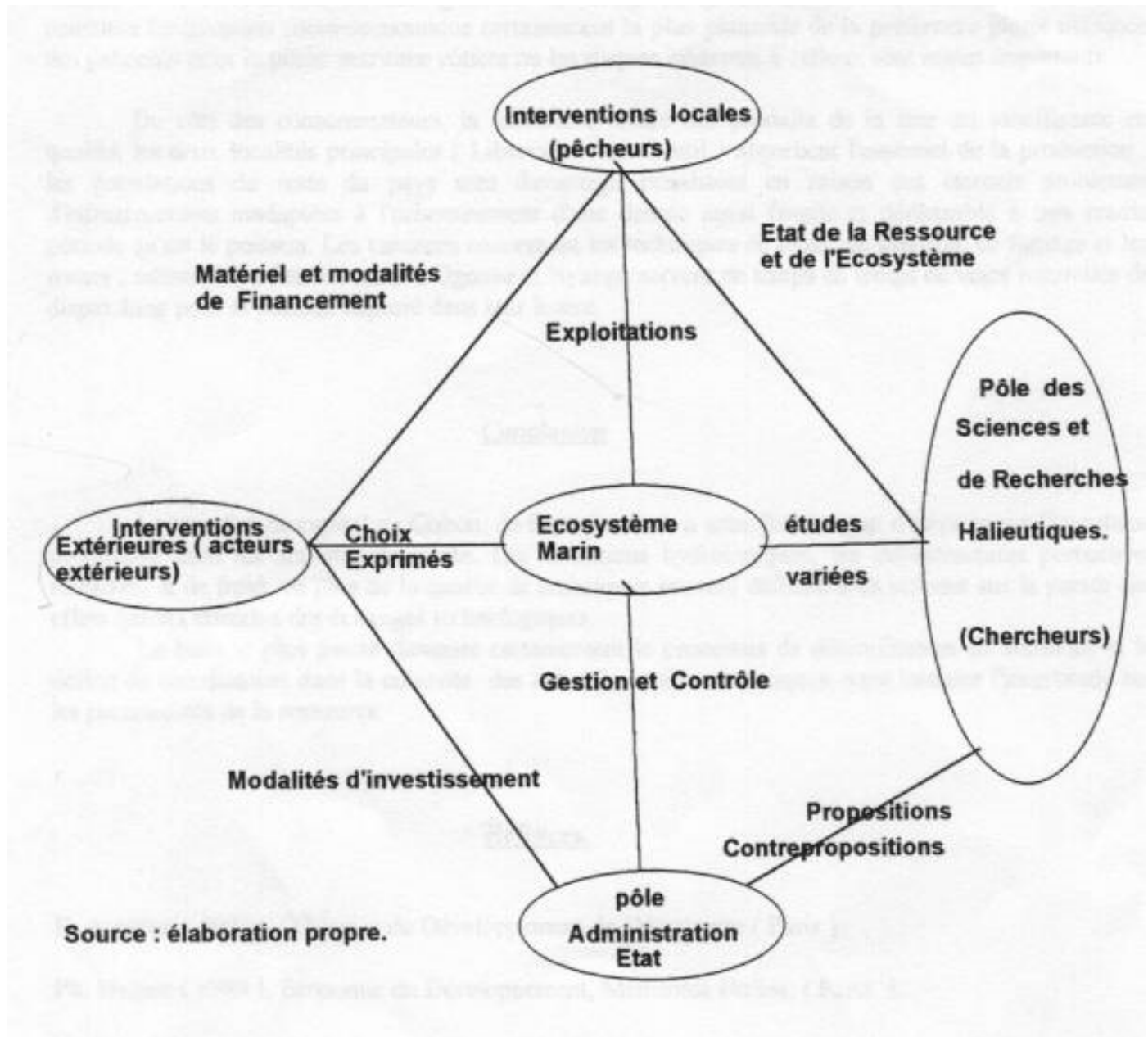


Source : élaboration propre.

En fait les acteurs de décisions devaient se fonder à partir de la sphère (4) dans l'approche des besoins et se référer la sphère (1) qui examine préalablement l'état de la sphère (3) avant de procéder à l'acquisition des outils nécessaires à la mise en valeur de la sphère (3). et à l'exécution des décisions finales.

Cette perspective d'aménagement des pêches au Gabon prend en considération les préoccupations de synergie et de structuration du milieu marin gabonais du point de vue halieutique telles qu'elles sont exprimées dans le schéma ci-dessous :

Synergie et Structuration des milieux marins au Gabon du point de vue Halieutique.



Ainsi nous pouvons rendre compte des incidences des unités de décisions dans le déroulement des activités de pêches au Gabon.

2-2-Incidences des Unités de Décisions dans l'Exploitation de la Ressource

Nous examinons ces incidences de deux points de vue. celui des investisseurs et celui des consommateurs. La minimisation des exigences du marché par les pêcheurs s'est d'abord traduite par l'acquisition inadaptée des bateaux et surtout éclaire la manière dont on peut envisager une exploitation raisonnée des ressources halieutiques au Gabon.

Du point de vue des investisseurs, les bateaux engagés dans la pêche fraîche par exemple ont été en effet pénalisés par la qualité d'un produit en deçà des attentes des consommateurs, ceci a été aussi vrai pour tous les métiers. La recherche d'adaptation du produit à la demande conjuguée avec un taux de rotation élevé dû à la vétusté des engins- ont découragé les gabonais dans la pêche industrielle. Ceci constitue l'explication socio-économique certainement la plus plausible de la préférence plutôt marquée des gabonais pour la pêche maritime côtière ou les risques inhérents à celle-ci sont moins importants-Du côté des consommateurs, la fourniture locale des produits de la mer est insuffisante en qualité, les deux localités principales (Libreville. Port-Gentil) absorbent l'essentiel de la production ; les populations du reste du pays sont davantage pénalisées en raison des éternels problèmes d'infrastructures inadaptées à l'acheminement d'une denrée aussi fragile et périssable à très courte période qu'est le poisson. Les carences concernent les techniques de froid, de salaison, de fumage et les routes ; même si des fleuves comme Ogooué et Nyanga servent de temps en temps de voies naturelles de dispatching pour le poisson capture dans leur lisière.

Conclusion.

Le transfert de capital au Gabon, de façon générale, a actuellement peu d'emprise sur l'impulsion productive dans les activités de pêche Les conditions hydrologiques- les infrastructures portuaires, routières, et de froid, en plus de la qualité de techniques souvent défectueuses influent sur la portée des effets induits attendus des échanges technologiques.

Le biais le plus patent demeure certainement le processus de détermination de décisions et le déficit de coordination dans la conduite des activités socio-économiques, sans minorer l'incertitude sur les potentialités de la ressource.

Références.

E. Assidon (1992). Théories du Développement la Découverte(Paris). Pli. Hugon (1989). Economie du Développement. Mémentos Daltos (Paris)

Y. Perraudeau (1991). Le problème de Sa flotte française est d'ordre structurel. Rev, la Pêche Maritime- Juillet-Août. P 399

Caisse Centrale de Coopération Économique (CCCE). (1992). Sociétés Africaines et Développent. Masson (Paris).

Conseil Economique et Social (1982), N° Spécial sur les transferts de technologies- Journal officie). Repub française

Scet-Agri (1987), Schéma directeur des pêches maritimes au Gabon, (Paris).

[1] V. Perraudeau (1991). Le problème de la flotte française est d'ordre structure!: Rev. La Poche Maritime Juillet-Août P399.

[2] Scet-Agri (1987). Schéma directeur des pêche maritimes au Gabon, Paris.

[3] E. Assidon (1992 }. Théories du Développement. La Découverte. (Paris) Ph. Hugon (1989). Economie du Développement. Mémentos Dallos- (Pris). Caisse Centrale de Coopération Economique (1992). Sociétés Africaines et Développement. Masson. (Paris)

[4] Conseil Economique et Social (1982). N° Spécial Transfert des technologies, Journal Officiel- Répub Française.

[5] Scet-Agri . idem

[6] Sce-Agri : Idem

[7] -E. Assidon : idem